

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Convention europeenne sur la reconnaissance de la personnalite juridique des organisations internationales non gouvernementales

Question écrite n° 37466

## Texte de la question

M Germain Gengenwin demande a M le ministre des affaires etrangeres dans quelles conditions la France signera et ratifiera la Convention europeenne sur la reconnaissance de la personnalite juridique des organisations internationales non gouvernementales, adoptee le 24 octobre 1985 et ouverte a la signature a Strasbourg le 24 avril 1986.

## Données clés

Auteur: M. Gengenwin Germain

Circonscription: - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 37466

Rubrique: Conferences et conventions internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 933